

A présent que pensez-vous qu'il ait fait? eh bien monsieur il ne fait pas assembler son Conseil à St. Thérèse parceque le chapeau de paille de Mr. Locker qui est en train d'être peinturé trois fois, ne pourra être prêt pour l'assemblée de septembre, ce morsieur comme vous le savez ne peut communiquer facilement avec le monde; il n'a eu les nouvelles de la Proclamation qu'hier et est parti en toute hâte pour mettre son chapeau (le seul qu'il ait) en état de pouvoir voyager sans dommage. De plus son Excellence aimait à consulter les journaux de l'ancienne Chambre d'Assemblée pour savoir si notre Gardien ne pourrait se trouver compris au nombre de ceux qui sont exclus par la 33 du Capt 4 de la 43me Victoria le tout par pure galanterie pour le beau sexe, qui a procuré la nomination de cet avocat sans clientèle.

Une autre des complaisances de notre Gouverneur Général a été d'annexer St. Jérôme au District du Lac des Deux Montagnes quoique cette paroisse appartienne à ce District, le tout pour plaire au Dr. McCulloch, vu que ce Monsieur craignait que le Conseiller voterait contre l'injustice de la fixation du Chef lieu à St. Thérèse tel que tous les Electeurs, jusqu'au dernier, étaient décidés à voter contre lui à l'élection dernière parcequ'ils connaissent que le Docteur n'est venu sur les rangs que pour favoriser la seule propriété qu'il possède au monde, située près du Village de St. Thérèse, et en cela son Excellence a suivi la marche qu'il a adoptée lorsqu'il a harnaché DeSalaberry avec Robertson et McCulloch avec Dehslé qui doivent attendre que Mr. Ogden aille les chercher par la main, avant qu'ils aient le privilège de donner leur voix (non pas leur opinion, car ils n'en ont point) sur les affaires alors devant la Chambre.

Je suis etc, etc, etc,

JEAN SIMON

Terebonne 24 Août 1841.

Mr. l'Éditeur,

Nous allons bientôt avoir une représentation des hauts faits du merveilleux *vide-bourse* breveté du petit *Poulet sans ailes*. Il va donc opérer sous peu; car il ne lui manque plus, je crois, que quelques petites formalités, pour commencer à sonder et vider les bourses. Ma foi, quoiqu'on en dise, Jean Baptiste est d'une bonhomie et d'une résignation à se faire casser le cou, pour donner quelques manières de récréation à son prochain, si l'on peut donner ce nom à ses oppresseurs; témoin la conduite qu'il a tenue aujourd'hui, à l'élection des officiers municipaux de la Paroisse de St. André, pour le District de Kamouraska. Les Electeurs se sont comportés avec *décorum* et avec cet air de confiance et de résignation que donne quelquefois le désespoir; mais, que voulez-vous? c'est le tems de l'épreuve! Les Officiers ont tous été choisis à l'unanimité, et tout le monde s'en est allé, content d'être malheureux. C'est fait de toi, mon pauvre Jean Baptiste; ton sort est décidé, ton arrêt est porté, tes ennemis triomphent! prépare ta bourse, mais n'en noue point les cordons; car c'est peine inutile; on les coupera.

Quand Dieu veut faire sentir aux peuples les effets de sa colère, il leur envoie des fléaux de toute espèce; et il a cruellement appesanti son bras sur nous en nous envoyant un Conseil spécial; ce fléau dont nous sentirons long-tems les funestes effets. Il est de fait certain, qu'à l'œuvre on connaît l'ouvrier, et je n'en demande point d'autre preuve que le Bill des municipalités rurales.